

Avis de Convocation à la 40e assemblée générale annuelle

Date : Jeudi 6 novembre 2025

Lieu : Hôtel Explorer de Yellowknife, Salle Katimavik D

Heures :

- **18 h 00 – 19 h 00** Cocktail et buffet
- **19 h 00** Début de l'Assemblée

Chers membres,

Il me fait grand plaisir de vous convier, au nom du conseil d'administration, à la 40e Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Les portes ouvriront à 18 h 00 pour permettre aux participants d'échanger en mode cocktail et buffet avant l'Assemblée. Aucune inscription préalable n'est requise, mais nous vous encourageons à arriver avant le début de l'AGA à 19 h 00 pour faciliter l'accueil, la vérification des statuts de membre et nous aider à respecter l'horaire.

L'Assemblée portera sur l'exercice 2024-2025. Vous trouverez ci-dessous les liens pour télécharger le projet d'ordre du jour et l'avis de résolution spéciale, requis en raison de la tenue de l'AGA plus de six mois après la fin de l'année fiscale.

Nous espérons vous voir nombreux pour cet événement important de la vie associative. Ce sera également l'occasion de faire le point sur l'année en cours et les projets futurs.

Cordialement,



Geneviève Charron
Présidente du conseil d'administration

Postes en élection

Cette année, **trois postes au sein du conseil d'administration** sont à pourvoir :

- Le poste de **vice-présidente** (actuellement occupé par Laurence Bonin).
- Deux postes **d'administrateurs et administratrices** (actuellement occupés par Simon Cloutier et Marjolaine Chevet).

Les personnes intéressées à s'impliquer activement au sein de l'AFCY en rejoignant le conseil sont invitées à poser leur candidature lors de l'AGA. Nous les encourageons toutefois à nous contacter avant l'assemblée afin de discuter des responsabilités et des attentes liées au rôle. Les mandats ont une durée de deux ans.

Règlement du vote

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de postes disponibles, chaque candidat aura l'occasion de se présenter brièvement avant le vote.

- **Seuls les membres en règle et âgés de 19 ans et plus** peuvent :
 - Se présenter comme candidats.
 - Proposer ou seconder une candidature.
 - Participer au vote.

Note : Si votre adhésion n'est pas en règle avant le début de l'AGA, vous ne pourrez ni proposer, ni seconder, ni appuyer, ni voter lors de celle-ci.

Renouvellement de votre adhésion

Pour renouveler votre adhésion, utilisez l'un des liens disponibles ci-dessous.

Liens utiles :

- **Devenir membre** : Si vous n'avez jamais été membre depuis l'instauration du nouveau système en ligne et souhaitez le devenir, utilisez ce lien : [Devenir membre de l'AFCY](#).
- **Renouveler ou vérifier votre adhésion** :
Pour renouveler ou prolonger un membership existant (ou ayant existé depuis l'instauration du nouveau système en ligne) ou pour vérifier son statut, rendez-vous dans la section « [Mon Compte](#) » :

Note : Si vous renouvelez votre membership à l'avance, 12 mois seront ajoutés à la date d'expiration déjà enregistrée dans nos dossiers.

Documents en version PDF :

Avis de convocation

[Projet d'ordre du jour de l'AGA](#)

[Avis de résolution spéciale](#)

[Procès-verbal de l'AGA 2024 \(version préliminaire\)](#)

[États financiers 2025](#)